

Vendredi 5 mars 2010



LE GOUVERNEMENT PRINCIER, LE CFM MONACO ET LA FONDATION GRAMEEN CREDIT AGRICOLE S'ENGAGENT ENSEMBLE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

L'accord tripartite qui sera signé le 10 mars a pour objectif d'établir un partenariat durable entre le Gouvernement Princier, le CFM Monaco et la Fondation Grameen Crédit Agricole en faveur d'Institutions de Micro Finance ou d'entreprises de *social business* qui œuvrent en milieu rural et ont un fort impact social (lutte contre la pauvreté et promotion sociale).

Il couvre les domaines suivants :

- L'apport d'assistance technique
- L'apport de financements
- L'identification de l'opportunité de commercialiser et/ou de développer des produits financiers dans le domaine de la Micro Finance.

Engagé depuis 2003 dans le développement durable, le CFM Monaco souhaite offrir à ses collaborateurs la possibilité de mettre à profit les compétences de la banque pour mener à bien des missions d'assistance technique en faveur d'Institutions de Micro Finance (IMF) partenaires de la Coopération monégasque et de la Fondation Grameen Crédit Agricole.

Une première mission commune d'assistance technique vient d'être réalisée au Mali par le CFM Monaco et la Fondation Grameen Crédit Agricole. Les deux partenaires ont mis en commun leurs compétences pour établir un plan de développement à 3 ans de l'IMF Miselini, dont le siège est à Bamako.

En signant cet accord, le CFM Monaco devient le partenaire privilégié du Gouvernement Princier dans son souhait de développer la finance solidaire sur la place bancaire monégasque et ainsi renforcer sa politique de coopération au développement.

Cet accord s'inscrit dans le Programme d'appui à la Micro Finance lancé en 2008 par la Coopération monégasque. Ce programme a pour vocation de favoriser l'accès des populations les plus vulnérables à des services de Micro Finance pour le renforcement d'activités génératrices de revenus. Il permet également d'appuyer le développement d'Institutions de Micro Finance (IMF), à travers l'assistance technique.

La même année, la Fondation Grameen Crédit Agricole voyait le jour, à l'initiative conjointe du Crédit Agricole et du Professeur Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006 et avocat emblématique du Micro-Crédit.

Elle a pour objet d'apporter aux Institutions de Micro Finance, dans les pays en développement, un soutien financier sous forme de prêts, de garantie ou de fonds propres, et de leur proposer (si nécessaire) une assistance technique adaptée à leur niveau de développement.

Elle favorise également le *social business* : entreprises qui permettent aux plus pauvres d'accéder à des biens essentiels (nourriture, eau potable, énergie, soins médicaux ...) aux conditions les meilleures. Leur but n'est pas de maximiser le profit, mais d'optimiser l'impact économique et social sur les communautés locales, dans le respect de l'environnement.

Dotée de 50 millions d'euros par le Crédit Agricole, la Fondation Grameen Crédit Agricole a instruit à ce jour 14 dossiers dans 10 pays, pour un montant de 14 millions d'euros.

Département des Relations Extérieures
Direction de la Coopération Internationale (+377 98 98 44 88)
www.cooperation-monaco.gouv.mc

Fondation Grameen Crédit Agricole
Contact : thierry.marotine@credit-agricole-sa.fr
www.grameen-credit-agricole.org

CFM Monaco
Contact : Pascal Croiset (+377 93 10 24 84)
Pierre-Dominique Cochard (06 14 49 70 09)
www.cfm.mc